

FRÈRE DIDACE.

1796-1891.

En 1885, mon oncle Louis de Gouzague auquel j'avais demandé la permission de faire photographier divers portraits de famille qu'il a en sa possession, me les apporta avec un autre qu'il me présenta en disant :—

“En voici un : c'est le portrait du *frère récollet* Didace Pelletier : mon père l'a ramassé dans le jardin de sa maison de la rue *Saut-au-matelot* à la basse ville, le 7 septembre 1796, lendemain de l'incendie de l'église et du couvent des *Récollets*”.

“Au moment de l'incendie, un vent de sud-ouest, très fort, s'éleva et transporta, jusqu'à la basse ville, des bardeaux enflammés et beaucoup de feuilles détachées des livres et manuscrits.

“Sur l'une de ces feuilles, était gravé ce portrait.” (1)

* * *

La gravure, dont un des coins a été entamé par le feu, est très bien exécutée ; elle représente le religieux dans l'attitude de la prière, devant un crucifix, la main droite tenant un crâne, et la main gauche reposant sur la poitrine.

(1) L'incendie origina dans une écurie en arrière de la résidence du juge Dunn, sur la rue Saint-Louis. Son domestique Michel, un jeune nègre, avait reçu, en présent, un petit canon et en avait fait l'essai en dedans de l'écurie où il y avait du fourrage. Peu de temps après, l'écurie était en feu. C'était pendant un temps de grande sécheresse, car il n'était pas tombé de pluie durant six semaines. Un vent violent entraîna des fragments de bardeaux embrasés qui mirent, trois fois, le feu à la couverture du couvent des Ursulines, mais on réussit à l'éteindre ; ils mirent aussi le feu au clocher de l'église des *récollets* ; le feu se communiqua presque aussitôt à l'église et au couvent qu'il fut impossible de sauver.